

Testez-vous

1. Avez-vous déjà fumé du cannabis avant midi ?
2. Avez-vous déjà fumé du cannabis lorsque vous étiez seul(e) ?
3. Avez-vous déjà eu des problèmes de mémoire après avoir fumé du cannabis ?
4. Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils déjà dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ?
5. Avez-vous déjà essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y parvenir ?
6. Avez-vous déjà eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (conflit, accident, baisse de la qualité du travail...) ?

Deux réponses positives doivent vous amener à vous interroger sérieusement sur les conséquences de votre consommation.

DES DIFFICULTÉS AU TRAVAIL ?

“ Une visite auprès du médecin du travail à votre demande est possible ”

Vos contact

- Le médecin traitant
- Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
- L'AAT (Association Addiciton France)



Besoin d'information ?

www.prevaly.fr
www.addictaide.fr
www.drogues-info-service.fr



Besoin d'écoute ?

Ecoute cannabis : 0 811 91 20 20
Drogues info service : 0 800 23 13 13



Vous êtes connecté ?

Suivez-nous sur les réseaux :



Cannabis, santé et travail

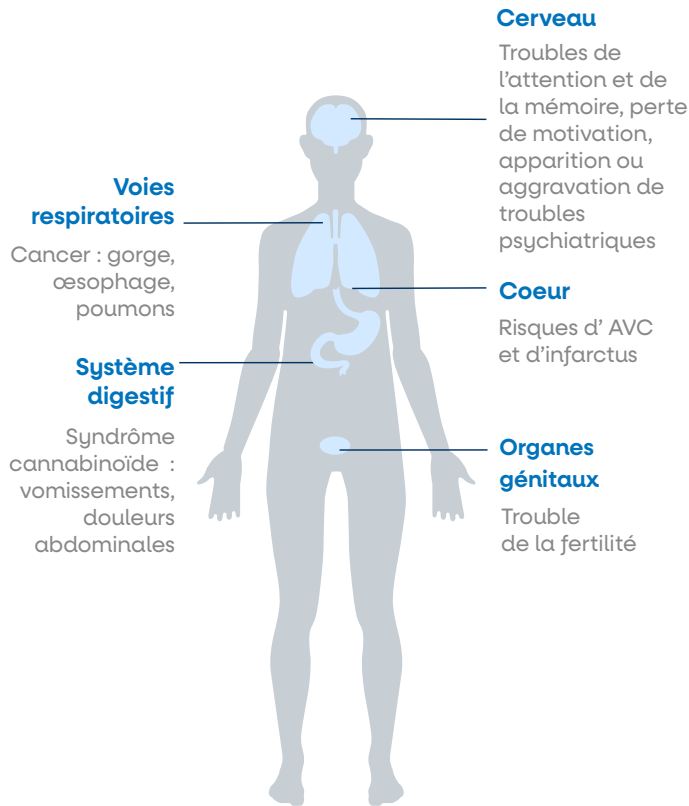


Service Communication Prevaly - 2023





Effets sur la santé



Parmi les consommateurs, une forte proportion déclare consommer au moins une autre substance psychoactive en simultané : alcool, tabac...

Attention aux POLYCONSOMMATIONS : les risques ne s'ajoutent pas, ils se MULTIPLIENT !



Travail et cannabis

Il existe 3 types de consommations :

- **importation** : la consommation est privée et déborde sur le travail
- **acquisition** : elle fait partie de la culture du métier, de l'entreprise
- **adaptation** : elle permet de s'adapter pour tenir au travail ou améliorer la performance.

Tous les secteurs d'activité sont concernés.

13,2% des consommateurs de cannabis déclarent avoir augmenté leur consommation du fait de problèmes liés au travail.



Sacha, couvreur, a l'habitude de fumer un joint le matin avec ses collègues avant de commencer son chantier



Camille, ingénieur aéronautique, consomme du cannabis tous les soirs en rentrant du travail pour, dit-elle, l'aider à déconnecter de sa journée



Alex est addict et revendique clairement sa consommation, un joint tous les soirs, et prend le volant de son poids lourd tous les matins à 4h

Conséquences au travail

- Démotivation, absentéisme...
- Dégradation des relations professionnelles
- Risque augmenté d'accidents de travail, de trajet...



VRAI / FAUX

- **Le cannabis, « c'est une plante ». C'est naturel, donc ce n'est pas dangereux pour la santé.**

FAUX : le cannabis a de réels effets sur la santé. Ils sont liés notamment à la présence de THC, substance psychoactive qui altère le fonctionnement cérébral, mais également à l'effet toxique de la combustion lorsqu'il est fumé.

- **Le cannabis aide à dormir.**

FAUX : Il peut favoriser l'endormissement mais perturbe le sommeil qui devient moins réparateur.

- **Le cannabis est bon pour la santé, la preuve, il est parfois utilisé comme médicament dans certains pays.**

FAUX : Le cannabis thérapeutique est fabriqué en laboratoire pour des indications bien précises (douleurs cancéreuses par exemple), sa composition est connue, notamment la concentration en THC et en CBD, contrairement au cannabis acheté dans la rue.

- **L'employeur a le droit d'effectuer des tests de dépistage au sein de l'entreprise.**

VRAI : Si cela est prévu dans le règlement intérieur, pour les postes à risque. Le salarié peut demander une contre-expertise médicale.